

DÉCISION DU PRÉSIDENT PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

N° : DP-25-128

SERVICE : Pôle Bresse

OBJET : Évènement « Un été sous chapiteau » - Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec l'Association Compagnie Majordome

LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10 ;

VU la délibération du Conseil communautaire n°DC-2020-054 en date du 27 juillet 2020 donnant délégation d'attributions au Président, à charge pour celui-ci de rendre compte au Conseil des attributions exercées par délégation ;

VU l'arrêté n°20-26 en date du 31 juillet 2020 portant délégation de fonction et de signature du Président au Conseiller délégué Monsieur Thierry PALLEGOIX dans le domaine de la Conférence territoriale Bresse, aux fins de prendre toute décision afférente à sa délégation ;

VU la délibération du Bureau communautaire n°DB-2025-168 en date du 16 juin 2025 relative à la convention de partenariat et de financement concernant l'évènement « Un été sous chapiteau » pour l'année 2025 ;

CONSIDÉRANT que le spectacle « A tiroirs ouverts » produit par l'Association Compagnie Majordome est programmé dans le cadre de l'évènement « Un été sous chapiteau » le mardi 8 juillet 2025 à Bresse Vallons (01340) ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de conclure un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle déterminant les droits et obligations de chacune des parties ;

DÉCIDE

DE CONCLURE un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec l'Association Compagnie Majordome située à Treffort Cuisiat 2436, Chemin du Villard – 01370 Val-Revermont, Siret n°82811398500018, représentée par son Président, Monsieur Clément BLIN.

Le contrat précise les points suivants :

www.grandbourg.fr

Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse

3 avenue Arsène d'Arsonval

CS 88000 - 01008 BOURG-EN-BRESSE Cedex

Tél. : 04 74 24 75 15 / Fax : 04 74 24 75 13



- L'Association Compagnie Majordome s'engage à donner une représentation du spectacle «A tiroirs ouverts » à Bresse Vallons (01340) le mardi 8 juillet 2025, dans le cadre de l'évènement « Un été sous chapiteau ».
- La Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse s'engage à verser à l'Association Compagnie Majordome, en contrepartie de ce qui précède, sur présentation de facture, la somme de 1 600 € T.T.C comprenant le financement de la prestation artistique et les frais de déplacement.

Réception par le préfet : 15/07/2025
Publication : 15/07/2025

Monsieur Le Directeur Général des services de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Bourg-en-Bresse, le 02 juillet 2025.

Pour le Président et par délégation,

Thierry PALLEGOIX
Conseiller délégué à la Conférence territoriale Bresse

